



Déclaration Préalable UNSA-Education CDEN du 9 décembre 2022

Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, au lendemain de la clôture des élections professionnelles, nous souhaitons remercier tous les collègues qui nous ont apporté leur confiance et ont permis de conforter l'UNSA-Education comme deuxième organisation syndicale dans le département du Doubs. Nous continuerons donc, avec encore plus d'engagement à représenter et défendre tous les personnels pour un service public d'Education de qualité.

La période que nous vivons est propice aux inquiétudes. Parmi l'une d'elles, la situation énergétique du pays qui risque d'entraîner des coupures ciblées d'électricité à partir du mois de janvier. Dans une circulaire, qui n'a pas fait l'objet de discussions avec les organisations syndicales, la Première ministre indique aux préfets que les écoles, collèges et lycées devraient alors fermer pour une demi-journée. La décision serait communiquée la veille à 17 h.

Pour l'Unsa-Education, ces annonces font craindre le retour de l'improvisation et des bricolages qui ont déjà trop marqué les équipes, les élèves et les familles lors de la crise sanitaire.

Beaucoup de questions se posent :

- Quelle procédure d'information des personnels et des familles lorsque la décision de délestage sera prise ?
- Quel impact sur le transport scolaire et sur les internats pour des fermetures d'une demi-journée ?
- Est-il prévu des accueils pour les enfants de certaines professions ?.
- Quelles consignes pour les personnels de l'Éducation nationale dont l'école ou l'établissement serait fermé ? Quelles dispositions pour ceux dont l'école ou l'établissement d'exercice fonctionnerait normalement pendant que l'école de leur enfant serait fermée ? L'Unsa-Education ne souhaite pas qu'une nouvelle fois les personnels se retrouvent dans une situation intenable avec des informations communiquées par les autorités dans les médias le dimanche soir.

Autre sujet d'inquiétude, l'inflation et notamment l'augmentation du coût des denrées alimentaires. L'UNSA-Education tient à souligner les efforts du Conseil Départemental pour soutenir le pouvoir d'achat des familles en absorbant les surcoûts actuels ainsi que le blocage des tarifs, et la reconduction à l'identique du dispositif « cantines pour tous ».

L'UNSA-Education accueille positivement la mise en œuvre de la réforme structurelle du finance des SRH. Il y a eu cependant un problème de timing pour l'annoncer aux adjoints gestionnaires des établissements qui ont du reprendre tout le travail budgétaire qui était déjà bien avancé en vue des conseils d'administration. On peut saluer ici leur implication tout en supportant une surcharge de travail.

Ils seront attentifs comme précisé dans le document sur la DGF aux consommations énergétiques, mais ils n'en sont pas les seuls responsables, c'est toute la communauté éducative qui doit être attentive.

L'UNSA-Education qui demande depuis des années, qu'un forfait complémentaire pour tenir compte du surcoût pédagogique soit alloué aux classes d'UPE2A, accueille avec satisfaction ce forfait de 300 euros. C'est sûrement un premier pas pour atteindre les 500 euros donnés aux classes de SEGPA, aux classes d'ULIS, mais aussi aux classes à horaires aménagés ce qui est plus surprenant. Les élèves allophones des classes d'UPE2A le méritent.

Concernant la modification de la sectorisation de certains collèges. Revoir cette sectorisation est une nécessité. Pour l'UNSA-Education c'est un levier essentiel pour agir sur la mixité sociale à l'École et c'est une nécessité impérieuse pour la scolarité, pour la société et pour la démocratie. Il reste désormais à initier des dispositifs destinés à réunir dans et par l'École des enfants et des adolescents séparés le plus souvent, par des critères sociaux.

Au delà de la révision de cette sectorisation il faut traiter trois problèmes saillants :

- La situation du premier degré, où perdurent des situations de dérogations de complaisance ; le clientélisme municipal sape souvent la mixité sociale.
- Le rôle de l'enseignement privé sous-contrat dans la constitution de réservoirs d'entre-soi scolaire, où se concentrent les élèves issus des milieux favorisés au détriment des autres.
- La question des filières sélectives, notamment en collège, qui demeurent souvent des voies pour éviter le mélange des élèves.

Épauler financièrement les plus fragiles et leur permettre de faire une scolarité vraiment commune, demande à s'affranchir de toute suspicion à l'égard des pauvres, assécher les stratégies de contournement et cibler tous les micro-séparatismes qui minent à leur échelle le pacte républicain.

Enfin, cette révision de la carte scolaire doit se faire dans la concertation, pas seulement avec parents d'élèves mais aussi avec les personnels.